

ENTRETIEN AVEC ABRAHAM BENGALY, PRÉSIDENT DU BNCE AU MALI

Entretien réalisé par Quentin Wodon

Mars 2021



EXTRAITS:

- « Depuis sa création en 2012, le BNCE bénéficie du soutien multiforme du BICE à travers des projets dont entre autres le Projet Enfance sans Barreaux et le Projet de parentalité positive à Sikasso. »
- « Nos projets sont conçus et mis en œuvre suivant deux approches, à savoir l'approche basée sur les droits de l'homme et l'approche communautaire. Ces deux approches constituent les principales forces de nos projets puisqu'elles permettent d'intégrer les préoccupations relatives à la protection des droits de l'enfant d'une part et d'autre part d'associer les communautés à la base à nos activités. »

Vous êtes le Président du BNCE au Mali. Quel est le rôle du Bureau et quelles sont ses activités?

Le Bureau National Catholique de l'Enfance (BNCE) est une organisation de défense des droits de l'enfant. Il a été créé en 2012. Sa mission est d'assurer la promotion et la protection des droits de l'enfant au Mali. Il dispose d'un Conseil d'Administration et d'une Direction exécutive basés à Bamako (capitale du Mali), des coordinations dans trois régions du pays : Ségou, Sikasso et Mopti. Depuis bientôt une décennie, le BNCE œuvre dans le domaine de la justice juvénile notamment l'accès des enfants à la justice. Les actions portent sur le renforcement des capacités des acteurs de la justice, l'assistance juridique et judiciaire, le plaidoyer et le travail en synergie avec les autres acteurs intervenant dans la protection de l'enfance y compris certaines structures de l'Eglise catholique notamment CARITAS et la Communauté des Béatitudes à Bamako, et le Centre Jean Bosco à Sikasso. Grâce à son expertise, le BNCE a contribué au renforcement des capacités des magistrats, des officiers de police, des travailleurs sociaux et des communicateurs traditionnels sur les instruments juridiques relatifs aux droits de l'enfant notamment la Convention relative aux droits de l'enfant, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ainsi que les textes législatifs et réglementaires.

Encadré 1: Série d'entretiens

Quelle est la mission du site Web Global Catholic Education? Le site informe et connecte les éducateurs catholiques du monde entier. Il leur fournit des données, des analyses, des opportunités d'apprentissage et d'autres ressources pour les aider à remplir leur mission, y compris l'option préférentielle pour les pauvres.

Pourquoi une série d'entretiens? Les entretiens permettent de partager des expériences d'une manière accessible et personnelle. Cette série comprendra des entretiens tant avec des praticiens que des chercheurs travaillant sur l'éducation catholique, que ce soit dans les salles de classe, les universités ou d'autres organisations de support aux écoles et universités catholiques.

Sur quoi porte cet entretien? Cet entretien est avec Abraham Bengaly, le Président du Bureau National Catholique de l'Enfance au Mali (BNCE). Il explique les activités du BNCE et en particulier les projets menés avec le soutien du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE).

Visitez-nous à www.GlobalCatholicEducation.org.

Le recueil sur la Minorité pénale au Mali élaboré en 2010 grâce au soutien du BICE qui contient les lois pénales applicables aux mineurs et les normes internationales protectrices des droits de l'enfant a servi de référentiel pour de nombreuses formations initiées par le BNCE. Des exemplaires ont été remis aux acteurs institutionnels intervenant dans la promotion et la protection des droits de l'enfant au Mali notamment le Ministère de la justice, le Ministère de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille et le Ministère de la sécurité et de la protection civile. Ce recueil répond aux besoins maintes fois identifiés sur le terrain par les équipes du BNCE auprès des officiers de police judiciaire, les travailleurs sociaux et les organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine des droits de l'enfant.

Par ailleurs, il faut souligner que le BNCE apporte de façon constante une assistance juridique et judiciaire aux enfants privés de liberté au niveau des commissariats de police, des tribunaux de ses zones d'intervention : Bamako, Ségou, Sikasso et Mopti. Celle-ci porte sur plusieurs actions : la confrontation des renseignements avec les données obtenues lors de l'écoute du mineur afin de déterminer si les droits de l'enfant privé de liberté ont été respectés, la vérification à l'effet de savoir si le civilement responsable de l'enfant a été informé de son arrestation, la recherche des parents et des civilement responsables en cas de besoin, l'information des parties de la possibilité de régler le litige par voie de médiation pénale au niveau du Parquet si les faits reprochés à l'enfant constituent un délit, et l'assistance de l'enfant à l'audition en cas d'absence de ses parents.

Enfin, le BNCE s'est investi dans la mise en place des cadres de concertation ayant pour objet de trouver des solutions aux dysfonctionnements qui obstruent l'accès des enfants à la justice : manque de ressource, absence d'assistance juridique et judiciaire. Il a pu établir des conventions de partenariat avec certains centres hospitaliers en vue de la prise en charge sanitaire des filles en détresse notamment les filles migrantes hébergées au Centre d'accueil « Un toit, Une vie » où elles trouvent un soutien, une écoute et des soins.

Vous avez bénéficié du soutien du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) pour plusieurs projets. Pourriez-vous décrire certains de ces projets, dont le projet Enfance sans Barreaux et celui de parentalité positive à Sikasso ?

Tout d'abord, je voudrais souligner le lien consubstantiel entre le BNCE et le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE). Le BICE était présent au Mali de 1996 à 2012 à travers une structure locale dénommée BICE-Mali. A la faveur de l'autonomisation des structures locales en Afrique intervenue en 2012 notamment en Côte d'Ivoire, au Togo, en République Démocratique du Congo et au Mali, le BNCE a été créé, héritant ainsi du patrimoine du

BICE. Ainsi, depuis sa création en 2012, le BNCE est membre du Réseau BICE. A ce titre il bénéficie du soutien multiforme du BICE à travers des projets dont entre autres le Projet Enfance sans Barreaux et le Projet de parentalité positive à Sikasso.

En ce qui concerne le Projet Enfance sans Barreaux, il a permis au BNCE de réaliser des activités importantes dans le domaine de la promotion de la justice juvénile notamment : l'assistance juridique aux enfants en conflit avec la loi et le renforcement de la collaboration avec les Comités Locaux de Protection de l'Enfant (CLPE) dans la recherche de famille, les médiations familiales et la prévention de la récidive.

S'agissant du projet relatif à la parentalité positive à Sikasso, il a été initié grâce à l'appui du BICE pour faire face aux violences intrafamiliales exacerbées par la crise du Covid-19. Il faut rappeler que notre pays a enregistré ses premiers cas de Covid-19 en mars 2020. Cela a poussé les plus autorités administratives et politiques à adopter des mesures drastiques pour contenir la pandémie : fermeture des écoles et de certaines frontières, changement des heures de travail et de prière, adoption de mesures barrières, instauration de couvre-feu, etc. De par sa position, Sikasso, région multidimensionnelle à la fois transfrontalière, cotonnière et aurifère, s'est révélé vulnérable non seulement à la propagation du Covid-19 mais aussi aux conséquences socioéconomiques chez les populations. Il était donc urgent d'agir pour mieux protéger les enfants afin de réduire les conséquences socioéconomiques de cette pandémie.

Dans la zone cotonnière l'impact de la pandémie s'est fait sentir avec l'augmentation du prix des intrants agricoles. Ainsi, très peu de paysans ont pu cultiver le coton, l'une des principales cultures de rente de la région de Sikasso. Alors que la grève des enseignants perdurait, la crise sanitaire est venue pousser les autorités à la fermeture des écoles. Ce qui a amené la désorganisation de nombreuses familles. Ces raisons parmi tant d'autres ont provoqué beaucoup de frustrations dans les familles. Les conflits conjugaux se sont exacerbés et les violences sur les enfants sont devenues très fréquentes.

Le projet sur la parentalité positive a permis de sensibiliser les parents afin d'éviter la maltraitance des enfants en cette période de crise. En plus des appuis en Kit sanitaire et scolaires, des activités d'information et de sensibilisation sur les mesures barrières et la protection des droits des enfants ont été menées dans plusieurs localités de la région de Sikasso notamment dans les zones minières afin de réduire les violences sur les enfants. Au cours de ces activités, il a été relevé la nécessité de renforcer la sensibilisation sur les pires formes de travail des enfants dans les zones minières de la région de Sikasso.



Photos : Activités de sensibilisation et de prévention contre la pandémie de la Covid-19.

Quelles sont les principales forces des projets que vous mettez en œuvre?

Nos projets sont conçus et mis en œuvre suivant deux approches à savoir l'approche basée sur les droits de l'homme et l'approche communautaire. Ces deux approches constituent les principales forces de nos projets puisqu'elles permettent d'intégrer les préoccupations relatives à la protection des droits de l'enfant d'une part et d'autre part d'associer les communautés à la base à nos activités. Il faut préciser que dans le cadre de nos projets un volet est toujours réservé au renforcement de l'environnement protecteur de l'enfant. Par ailleurs, grâce aux activités de plaidoyer, le BNCE dispose d'un réseau important de personnes ressources tant au niveau des institutions qu'au niveau de la communauté.

Depuis des années, les projets contribuent à renforcer les Comités Locaux de Protection des Enfants dans les différentes localités du pays. Il s'agit là de mécanismes de protection de l'enfant à base communautaire qui permettent d'identifier des cas de violation des droits de l'enfant et d'y apporter des solutions endogènes. Les projets ont permis au BNCE de développer également des alliances stratégiques avec le réseau des Communicateurs traditionnels qui sont en fait des médiateurs sociaux qui occupent une place prépondérante dans les communautés notamment pour le règlement des conflits et le dialogue intra et intercommunautaire.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez, et comment espérez-vous les résoudre?

La mobilisation des ressources au niveau local reste le principal défi à relever. Certes nous bénéficions de l'accompagnement du BICE et de certaines organisations internationales comme PLAN-Mali et EDUCO, mais nous



n'arrivons pas à mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de notre Plan stratégique. Le Conseil d'Administration a procédé récemment à un changement institutionnel par la création des coordinations régionales dotées de prérogatives leur permettant de mobiliser des ressources au niveau local avec l'accompagnement de la direction exécutive.



Photo : Sensibilisation sur le filles travailleuses domestiques.

Que pensez-vous du concept de développement humain intégral et comment cela affecte-t-il votre travail?

Le développement humain intégral est un concept qui vise à promouvoir « tout homme et tout l'homme. » On admet généralement qu'en plus de la protection des enfants contre les violences, les abus, l'exploitation et la négligence, ce concept nous engage à construire un monde où tout homme y compris l'enfant, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui

viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée ; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot.

Cette conception est largement partagée par le BNCE dont l'approche est fondée sur le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect de sa dignité. Le BNCE travaille au service de tous les enfants vivant au Mali sans discrimination dans le respect de leur nationalité, de leur culture et de leur religion.

Plus généralement pour les programmes soutenant l'enfance au Mali, quelles sont vos observations ?

Depuis la crise de 2012, nous assistons à une prolifération d'organisations intervenant dans le domaine de l'enfance. Si l'on tient compte de l'immensité de la tâche cela pourrait être vivement salué. Toutefois, les défis ne font que s'accroître d'année en année. Certes, de nombreux programmes et projets sont exécutés mais leur impact demeure faible sur les bénéficiaires. Par ailleurs, il manque une synergie entre les différents intervenants qui se chevauchent souvent dans les mêmes localités et avec les mêmes groupes cibles. Enfin, l'ancrage des programmes soutenant l'enfance au Mali dans la politique nationale de protection de l'enfant n'est pas toujours évident. Il faut nécessairement renforcer la coordination des interventions pour plus d'efficacité et d'efficience.

Quel est votre parcours personnel? Comment en êtes-vous arrivé aux responsabilités que vous exercez en ce moment ?

Mon parcours a connu trois trajectoires : universitaire, défenseur des droits de l'homme, agent de l'administration publique. Depuis une vingtaine d'année, j'enseigne à l'Université de Bamako et à l'École nationale d'administration du Mali. Je suis également militant des droits de l'homme. Enfin, j'ai assumé de nombreuses responsabilités au sein de l'administration publique : Commissaire au développement institutionnel chargé de la réforme de l'Etat et Secrétaire général de plusieurs départements ministériels. Comment suis-je arrivé aux responsabilités que j'exerce ? Difficile de répondre à une telle question... Ce que je puis dire, dans l'accomplissement de mes responsabilités, j'ai toujours privilégié partout où j'ai servi, le sentiment du devoir bien accompli.

Pouvez-vous nous partager une anecdote sur ce qui vous passionne dans la vie, indépendamment de votre travail ?

Comme anecdote, je pourrais faire allusion à ma proximité avec les enfants. De tout temps, je suis resté proche des enfants. A la descente du service, presque tous les soirs, les enfants de mon quartier, dès qu'ils me voient arriver, se regroupent spontanément à mon domicile. Je reçois de leur part des demandes de ballon ou de maillots. A chaque fois qu'ils rapportent une victoire à l'issue d'un match de football, j'en suis le premier honoré. Cela me procure un vrai bonheur !



Photo : Support à l'éducation dans la région de Sikasso.